

## R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



## EXTRAIT DU REGISTRE

## DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Corse-du-Sud

COMMUNE de CUTTOLI-CORTICCHIATO

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 19

Dont pouvoirs : 2

Date de la convocation : 24/04/2026

Date d'affichage : 29/04/2026

L'an deux mil vingt six, le vingt huit avril, à 17h30, le Conseil Municipal de la commune de CUTTOLI-CORTICCHIATO, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean BIANCUCCI.

Étaient présents : M. Jean BIANCUCCI, Mme Marie MORESCHI, M. Sampiero ANDREANI, Mme Marie-Paule CRUCIANI, M. Jérôme PIERLOVISI, Mme Céline PAOLETTI, M. Jean-Baptiste TORRE, Mme Mathéa BRUNI, Mlle Carla-Serena CORTICCHIATO, M. Jean-Baptiste VINCIGUERRA, Mme Lydia ANDARELLI, M. Mathieu CESARANO, M. Dominique BIANCUCCI, M. Paul CORTICCHIATO, M. Antoine SODINI, Mme Marie-Françoise TORRE, M. Julien TAVERA.

Étaient absents excusés : M. Pascal TORRE, Mme Sarah SENTENAC.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : M. Pascal TORRE en faveur de M. Sampiero ANDREANI, Mme Sarah SENTENAC en faveur de Mme Marie-Paule CRUCIANI.

Secrétaire : Mlle Carla-Serena CORTICCHIATO.

**OBJET : Affectation du résultat N-1 de la section de fonctionnement****Délibération n° : MA-DEL-2026-024**

En application des articles L. 2311-5, R. 2311-11, R. 2221-48-1, R. 2221-90-1, R. 2311-13, D. 5217-12 et D. 5217-13 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), le résultat de l'exercice précédent est affecté en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Après avoir entendu le compte administratif dont les résultats se décomposent comme suit :

1	Section de fonctionnement	2	Section d'investissement
	<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>Résultat de l'exercice</b>
	Dépenses de l'exercice : 1 582 779,43 €		Dépenses de l'exercice : 405 017,17 €
	Recettes de l'exercice : 1 840 722,89 €		Recettes de l'exercice : 681 467,42 €
	Résultat de l'année : 257 943,46 €		Résultat de l'année : 276 450,25 €
	<b>Résultats antérieurs</b>		<b>Résultats antérieurs</b>
	Excédent : 827 874,55 €		Excédent : 1 685 742,95 €
	Déficit : ... €		Déficit : ... €
	Résultat de clôture à affecter : 1 085 818,01 €		Résultat cumulé clôture : 1 962 193,20 €
	Restes à réaliser Dépenses : 0 €		Restes à réaliser Dépenses : 508 397,08 €
	Restes à réaliser Recettes : 0 €		Restes à réaliser Recettes : 119 476,00 €
			Solde des RAR : -388 921,08 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter :

- 002 (*Recettes de fonctionnement*) 1 085 818,01 €
- 001 (*Recettes d'investissement*) 1 962 193,20 € et d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.

Résultat du vote : Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 4

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire après transmission à la  
Préfecture de Corse-du-Sud et publication par  
voile d'affichage le 29/04/2026

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Jean BIANCUCCI

